

Image not found or type unknown



erreur d adresse sur pv

Par **emimie**, le **04/03/2021** à **14:52**

bonjour, j ai reçu un pv avec une adresse erronée , je suis passée rue de la gare et sur le pv est notée rue de l église qui est la rue perpendiculaire , les directions indiquées dans le pv correspondent bien à la rue de gare (thivencelle vers centre ville) ..de meme que les limitations ne sont pas pareilles (rue de l eglise 20km/h, rue de la gare 30km/h) et le pv précise bien limite autorisée 30km/h. Est ce une contestation valable? Merci